

MON ENFANT, MON ÉCOLE... MON ENGAGEMENT!



SAVAIS-TU QUE...

*... même si les conseils scolaires anglophones n'existent plus depuis la réforme de l'éducation de 2018, le CSAP est **protégé par la Charte canadienne des droits et libertés?** Le CSAP est donc le seul conseil scolaire dans la province qui est **dirigé par des conseillers scolaires élus.***